grotan® F 10

Agent de conservation pour produits a usage technique

- Effet fongicide
- Large spectre d'application
- Bon effet immédiat
- Exempt de nitrate, d'agents nitrosants, de composés et de dépôts de formaldéhyde
- Exempt de chlore lié organiquement (ne contribue pas à la teneur en AOX des eaux usées)

Substance active

Nom EINECS:	No.-CAS	No.-CE
2-Octyl-2H-isothiazole-3-one	26530-20-1	247-761-7
1-Oxyde de pyridine-2-thiol, Sel de sodium	3811-73-2	223-296-5

Propriétés physico-chimiques

Couleur	havane
Forme	Liquide
Odeur	caractéristique
Densité (20 °C)	1,075 - 1,095 g/ml
Indice de réfraction (20 °C)	1,500 - 1,512
Début d'ébullition	env. 120 °C
Point d'éclair (ISO 2719)	> 100 °C
Temps d'écoulement (DIN 53224 - 20 °C)	< 15 s
VOC en rapport avec la Directive 2004/42/EC	71 %

Domaines d'application

Les concentrations d'utilisation optimales doivent être établies à l'aide d'un challenge test à inoculations répétées d'agent de conservation approprié (par ex. schülke Techniques d'application et Microbiologie).
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

	Dosages recommandés	
Fluides d'usinage mélangés à l'eau	0,15 - 0,30 g/kg	(0,015 - 0,030 %)
Emulsion à usage technique	0,15 - 0,30 g/kg	(0,015 - 0,030 %)
Systèmes aqueux	0,15 - 0,30 g/kg	(0,015 - 0,030 %)
Fluides d'usinage concentrés [0,25 g/kg (0,025 %) dans la solution finale)]	2 - 5 g/kg	(0,20 - 0,50 %)

Mode d'emploi

Informations générales	grotan® F 10 est conçu pour la conservation des fluides d'usinage mélangés à l'eau, des fluides d'usinage concentrés et autres émulsions à usage technique.
Valeurs de pH aptes à l'utilisation	5 - 11
Plage de température	max. 40 °C
Conseils supplémentaires	Pour éviter un accroissement microbien immédiat et l'épuisement des agents de conservation qui en résulte, il est recommandé d'ajouter grotan® F 10 dans l'émulsion de fluide d'usinage fraîchement préparée. Des ajouts hebdomadaires ou à intervalles de 1 à 2 semaines pourront être effectués en fonction de la contamination microbienne et des pertes de fluide d'usinage. L'injection de grotan® F 10 doit être effectuée en un point de l'installation caractérisé par une forte turbulence afin de garantir une répartition optimale dans le système. Avant tout nouveau remplissage, il est recommandé de procéder au nettoyage du système en utilisant un agent nettoyant (par ex. grotanol®). Si l'utilisation de grotan® F 10 dans des fluides d'usinage mélangés à l'eau et des fluides d'usinage concentrés n'a pas un effet bactériostatique suffisant, il est recommandé d'utiliser des bactéricides de complément tels que grotan® TK 5, pour assurer une bonne rentabilité d'exploitation et de longues durées d'utilisation.

Caractéristiques d'efficacité microbiologique

L'efficacité du produit contre les germes ci-après a été testée conformément aux spécifications de la DGHM (Société Allemande pour l'hygiène et la microbiologie). La détermination de la concentration minimale inhibitrice dans le test de dilution en série a produit les valeurs suivantes (CMI en % du produit):

Bactéries (gram négatif)	**CMI**	**Bactéries (gram positif)**	**CMI**	**Levures**	**CMI**
				Candida albicans	0,0016
				Moisissures	**CMI**
				Aspergillus niger	0,0062
				Aureobasidium pullulans	0,0001
				Fusarium oxysporum	0,0008
				Penicillium expansum	0,0062
				Penicillium funiculosum	0,0008
				Trichophyton mentagrophytes	0,0004

grotan® F 10

Caractéristiques de compatibilité*		
	bonne compatibilité	**doit être évité**
concentré	matériaux d'étanchéité, PVC (dur), polyéthylène, polypropylène, acier inoxydable allié, acier	cuivre, aluminium, zinc, laiton, bronze, caoutchouc chloroprène, polyméthacrylate de méthyle (PMMA), acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS), caoutchouc nitrile
Information supplémentaire	En contact avec les métaux non ferreux ou leurs alliages, le concentré de grotan® F 10, ajouté aux fluides d'usinage non traités anticorrosion, peut provoquer une coloration des surfaces mouillées.	

*La compatibilité doit être établie dans chaque cas

Instructions de labélisation	
Phrase(s) R	R20/21, R34, R43, R50/53
Phrase(s) S	S26, S29, S35, S36/37/39, S45
Étiquetage	C (Corrosif), N (Dangereux pour l'environnement)
	Pour toutes prescriptions de sécurité complémentaires, consulter les fiches techniques de sécurité correspondantes en vigueur.

Informations relatives à l'environnement

Sous forme de dilutions suffisantes, tous les composants de grotan® F 10 sont biodégradables. D'après notre expérience, la dilution de grotan® F 10 n'affecte en rien le fonctionnement normal des stations d'épuration. grotan® F 10 est exempt de solvants organiques chlorés et ne contribue donc pas à l'accroissement de la teneur en AOX des eaux usées. Les réservoirs et cuves utilisés par schülke sont en polyéthylène (HDPE) et étiquetés en conséquence. En Europe, les conteneurs de 1000 kg sont régis par un système de collecte qui prend en charge la reprise gratuite et le recyclage des conteneurs réformés. Les étiquettes sont en polyester. Les matériaux d'emballage utilisés sont sans PVC et recyclables. Pour de plus amples informations, adressez-vous directement à nos services qui vous enverront notre rapport Environnement détaillé.

Certificats d'enregistrement et homologations des composants

EINECS / ELINCS (Europe)
TSCA (USA)
DSL / NDSL (Canada)
AICS (Australie)
ECL (Corée)
IECSC (Chine)
PICCS (Philippines)
Conforme à la norme allemande TRGS 611 (Règles techniques de protection sanitaire)

Transport & Stockage

Marchandises dangereuses	Oui
Numéro ONU	1760
Groupe d'emballage	II
Conditionnements	10 kg, 200 kg, 1000 kg
Conservation	12 mois
Stockage	Tenir à l'ábri du froid, de la chaleur et de la lumière soleil. Stockez à température ambiante dans le container d'origine

schülke représentations:

Belgique
S.A. Schülke & Mayr
Belgium N.V
1830 Machelen
Tel. +32-2-479 73 35
Fax +32-2-479 99 66

Chine
Schülke & Mayr GmbH
Shanghai Representative Office
Shanghai 200041
Tel. +86-21-62 17 29 95
Fax +86-21-62 17 29 97

France
Schülke France SARL
94250 Gentilly
Tel. +33-1-49 69 83 78
Fax +33-1-49 69 83 85

Italie
Schülke & Mayr Italia S.r.l.
20148 Milano
Tel. +39-02-40 21 820
Fax +39-02-40 21 829

Pays-Bas
Schülke & Mayr Benelux B.V.
2003 LM-Haarlem
Tel. +31-23-535 26 34
Fax +31-23-536 79 70

Suisse
Schülke & Mayr AG
8003 Zürich
Tel. +44-466 55 44
Fax +44-466 55 33

Royaume Uni
Schülke & Mayr UK Ltd.
Sheffield S9 1 AT
Tel. +44-1142-54 35 00
Fax +44-1142-54 35 01

Autres distributeurs:
Afrique (Nord) · Afrique du Sud · Albanie · Argentine · Australie · Autriche · Biélorussie · Bosnie-Herzégovine · Brésil · Bulgarie · Canada · Chypre · Corée · Croatie · Danemark · Egypte · Espagne · Estonie · Finlande · Ghana · Grèce · Hong Kong · Hongrie · Inde · Indonésie · Iran · Israël · Japon · Jordanie · Kazakhstan · Koweït · Amérique latine · Lettonie · Liban · Lituanie · Macédoine · Malaisie · Malta · Mexique · Moyen-orient · Niger · Norvège · Nouvelle Zélande · Pakistan · Philippines · Pologne · Portugal · Porto Rico · République tchèque · Roumanie · Russie · Serbie-Monténégro · Singapour · Slovaquie · Slovénie · Suède · Syrie · Taiwan · Thaïlande · Turquie · Ukraine · Vietnam

Nos recommandations concernant nos produits sont basées sur les tests scientifiques approfondis effectués par notre service de recherche. Elles sont soumises de bonne foi sans cependant constituer une admission de responsabilité. Il incombe au fabricant du produit final de garantir que les énoncés concernant le produit final sont conformes à toutes les lois locales applicables. Pour tout autre aspect, nos conditions de vente et de livraison s'appliquent.

Schülke & Mayr GmbH
22840 Norderstedt
Allemagne
Tel. +49 40 52100-0
Fax +49 40 52100-244
www.schuelke.com
sai@schuelke.com

FR/Version 02.00/Date de révision: 18.06.2010/Cette information n'est pas automatiquement remise à jour